

15 décembre 2009

Présidence : Monsieur Olivier DELAPORTE, Maire

Etaient présents :

Mme DUCHESNE, M. SOUDRY, Mme d'ESTEVE, M. BARATON, Mme MAIGNE, M. BILDORFF, Mme NAPOLY, M. TURCK, Mme AUGERE, M. TEYSSIER (*Adjoint au Maire*), Mme ROGER, M. GUILLAUME, Mme BARBARO, M. GIBLAIN, M. FRANQUET, M. SCHNELL, Mme GRELU, M. BRILLANT, M. FORGET (à partir du point 2), M. LEFEBURE, Mme TRINIAC, Mme OJEDACOLLET, M. FERRET, Mme DECKERT (à partir du point 2), M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT (*Conseillers Municipaux*).

Absents et excusés : Mme LABORDE, M. FORGET (point 1), Mme MARADEIX, Mme BOULANGEAT, Mme DARRAS, Mme DECKERT (point 1), M. DUFOUR (conseillers municipaux).

Procurations :

Mme LABORDE	à	Mme MAIGNE
Mme MARADEIX	à	M. LEFEBURE
Mme BOULANGEAT	à	Mme d'ESTEVE
Mme DARRAS	à	Mme TRINIAC
M. DUFOUR	à	Mme DUCHESNE

Secrétaire de séance : Mme d'ESTEVE (*Maire-adjoint*)

*

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- 1.** Approuve le procès-verbal des séances du Conseil Municipal du 22 septembre et du 20 octobre 2009.

A l'UNANIMITE de membres présents et représentés: 33 voix

(Réserve du groupe Ensemble à Gauche qui souhaite que soit précisée dans le procès verbal du 20 octobre, la raison de leur départ de la salle du conseil municipal)

« Monsieur le Maire répond à la question écrite déposée par le Groupe « Ensemble à Gauche Vivre autrement La Celle Saint-Cloud » sur la politique de la commune en matière de logement social. Il rappelle les réalisations effectuées par la ville en la matière durant ces dernières années et fait le point sur les engagements pris vis-à-vis de l'Etat, tels qu'ils ont été présentés à la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2008. S'ensuit un débat sur le sujet. ».

AFFAIRES FINANCIERES

- 2.** Accorde à la SA d'HLM TOIT ET JOIE sa garantie pour le remboursement de la somme de 2.000.000 € au service de l'intérêt et de l'amortissement de prêts et autorise M. le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt en ce sens :

. - Prêt GAIA de court terme (24 mois) d'un montant de 14.000.000 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation

- Deux prêts PLS d'un montant total de 14.037.110 € souscrit auprès du Crédit Foncier d'une durée de 50 ans et 30 ans.

Ces prêts sont destinés à financer l'acquisition et l'amélioration de 103 logements situés 1/10 allée d'Auvergne et 1 allée du Jura.

En contrepartie de cette garantie, la ville bénéficiera d'un droit d'attribution sur 6 logements, en application de la règle des 20 % destinés aux garants, plus une proposition d'attribution sur 15 logements (1 % patronal).

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

- 3.** Procède aux inscriptions budgétaires nécessaires dans le cadre de la décision modificative n°2 de l'exercice 2009 de la Ville. Afin de permettre l'équilibre des deux sections, il y a lieu de procéder à un virement de la section d'investissement vers la section de fonctionnement à hauteur de 62.210 €

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour :30

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

- 4.** Procède aux inscriptions budgétaires nécessaires dans le cadre de la décision modificative n°3 de l'exercice 2009 de la Ville. Cette décision modificative étant équilibrée, il n'y a pas lieu de modifier le prélèvement.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

5. Décide de transférer les résultats de fonctionnement et d'investissement issus de la dissolution du SMARB à l'Assainissement communautaire et de procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires dans le cadre de la décision modificative n° 2 de l'exercice 2009 du service de l'assainissement.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD M. CHAUMONT

6. Décide d'admettre en non valeur, les sommes proposées par Monsieur le Trésorier Principal, s'élevant à 4.913,12 €

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

7. Décide d'attribuer les subventions suivantes :

Comité des Œuvres Sociales	16.000 €
C.C.A.S.	71.000 €
Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoir	500 €
Association du Foyer Socio Educatif du Collège Victor Hugo	500 €

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

Comité Familial Scolaire Sainte Marie	4.115,68 €
---------------------------------------	------------

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 31

Contre : 1 – M. CHAUMONT

Absentions : 3 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD

8. Adopte le budget primitif 2010 de la Ville qui s'équilibre en dépenses et en recettes à un volume global de 34.139.752 € et autorise M. le Maire à réaliser un ou des emprunts, à hauteur des crédits inscrits, pour financer les opérations prévues en section d'investissement du budget 2010.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

9. Fixe le montant de la redevance d'assainissement à 0,2850 € hors taxes par mètre cube d'eau vendu aux riverains des voies ou portions de voie desservies par un égout, qu'ils y soient raccordés ou non raccordés, et confie à l'organisme chargé du recouvrement du prix des consommations d'eau, le recouvrement des redevances d'assainissement.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

10.Adopte le budget primitif 2010 du service de l'assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à un volume global de 919.400 €et autorise M. le Maire à réaliser un ou des emprunts à hauteur des crédits inscrits, pour financer les opérations prévues en section d'investissement du budget 2010.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

11.Attribue aux associations ou établissements suivants une avance sur subvention, à savoir :

ASSARTX	80.000 €
MJC	70.000 e
CPEA	43.000 €
Caisse des Ecoles	20.000 €
CCAS	276.000 €

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

12.Décide de fixer les tarifs relatifs aux secteurs suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2010 :

- Cimetières
- Photocopies
- Location du théâtre et du bar du théâtre
- Location des salles municipales et occupation du domaine public

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

13.Approuver la consultation d'internet à partir des postes informatiques de la bibliothèque municipale, laisse le soin à M. le maire d'en préciser les modalités d'accès dans le cadre du règlement intérieur de la bibliothèque et fixe le tarif d'impression de document.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 34

Abstention : 1 – M. CHAUMONT

14.Décide de réviser les tarifs des droits de place des marchés d'approvisionnement de la ville à compter du 1^{er} janvier 2010.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

15.Approuve les modifications de fonctionnement du pavillon des Bois Blancs et arrête les tarifs de location.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

16. Autorise M. le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert pour le nettoyage des bâtiments communaux et de leur vitrerie pour un montant prévisionnel global de 410.00 €HT, à signer les marchés à intervenir et à recourir à la procédure des marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AFFAIRE GENERALES

17. Modifie le tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2009 en supprimant et en créant un certain nombre de postes suite aux différents recrutements intervenus depuis juin 2009 ainsi qu'aux réussites aux concours et aux examens professionnels.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AFFAIRES VIE SOCIALE ET FAMILLE

18. Prend acte des rapports annuels d'accessibilité communale 2007 et 2008.

19. Décide de signer le marché de fourniture en liaison froide pour la restauration des aînés prenant effet au 1^{er} janvier 2010.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

20. Adopte à compter du 1^{er} janvier 2010 un nouveau plafond de 4.700 € servant de base de calcul pour les tarifs des structures petite enfance. La recette tarifaire en résultant sera imputée au chapitre 70, article 7066. Toutes les autres dispositions concernant la tarification de l'accueil petite enfance restent inchangées.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

21. Approuve la répartition des participations pour le financement des classes découverte pour l'année 2010 et les modalités de paiement et approuve les tarifs proposés pour chaque séjour.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 34

Abstention : 1 – M. CHAUMONT

22.Décide de verser une subvention à l'école Sainte-Thérèse de Bougival pour l'année 2010, correspondant à un montant de 200 € par enfant cellois scolarisé en classe élémentaire dans l'école Sainte-Thérèse durant l'année scolaire 2009/2010, soit une dépense totale de 2.200 €

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 32

Abstentions : 3 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD

AFFAIRES CULTURELLES

23.Donne son accord à l'organisation du Salon « Les Cellois s'exposent » du 11 au 27 juin 2010,
- approuve le règlement,
- arrête la composition du jury
- fixe le montant de l'achat de l'œuvre au lauréat du « Prix de la ville à 1.000 €
- décerne au lauréat du « Prix du public » une médaille.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AFFAIRES TECHNIQUES

24.Dans le cadre du marché de travaux pour l'entretien et les travaux neufs des installations d'éclairage public, autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés :

- lot 1 – éclairage public – Société VIOLA	(mini 130.000 €- maxi 600.000 €)
- lot 2 – signalisation tricolore – Société FORCLUM	(mini 30.000 – maxi 120.000 €)
- lot 3 – Parc privé de la commune – Société VIOLA	(mini 15.000 €- maxi 60.000 €)
- lot 4 – Illumination de Noël – Société FORCLUM	(mini 40.000 €- maxi 100.000 €)

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

25.Dans le cadre du marché de travaux et d'entretien des espaces publics voirie et assainissement situés sur le territoire de la ville, autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés :

- lot 1 – travaux et entretien de la voirie – Société EUROVIA	(mini 200.000 €/maxi 800.000 €)
- lot 2 – travaux et entretien de l'assainissement – Société HP BTP	(mini 100.000 €/maxi 600.000 €)

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

26.Approuve la convention administrative, technique et financière avec le SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France) pour les travaux d'enfouissement 2009 qui seront réalisés en février 2010, et autorise M. le Maire à la signer. Les crédits nécessaires au financement de ces opérations seront par conséquent réinscrits au budget primitif communal 2010.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

27. Autorise Monsieur le Maire :

- à recourir au marché à procédure adaptée pour une durée d'un an renouvelable 2 fois, soit 3 ans maximum pour les travaux d'élagage et de bûcheronnage sur le territoire communal ainsi que sur le domaine privé de la commune pour un montant estimatif annuel HT minimum de 20.000 € et un maximum de 120.000 € soit un marché global prévisionnel de 60.000 € HT minimum à 360.000 € HT maximum.
- et à signer le marché correspondant.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

28. Dans le cadre du marché de travaux de rénovation de la cuisine de l'hôtel de ville, autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés :

- lot 1 – maçonnerie, VRD, plâtrerie – Société BOCTAR
- lot 2 – Sol coulé – Société ETANDEX
- lot 3 – Menuiserie intérieure bois – Société TBM SCOOP
- lot 4 – Faux plafonds – Société EGMP
- lot 6 – Plomberie – Société SFR
- lot 8 – Matériel de cuisine – Société ASTUCIA
- lot 9 – Faïence murale - CPLC
- lot 10 – Peinture, sol souple – Société Les Peintures Parisiennes
- lot 11 – Menuiserie extérieure aluminium – Société NORGLASS

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

29. Fixe les tarifs de la taxe de raccordement à l'égout applicables à compter du 1^{er} janvier 2010.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

30. DECISIONS MUNICIPALES

- 31.** PREND ACTE des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation qu'il a reçue par le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : n° 2009.17 du 12/10/2009 et n° 2009.18 du 12/10/2009 et n° 2009.19 du 22/10/2009.

32. INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire rappelle les dates suivantes :
 - Vœux aux associations et personnalités de la ville : mercredi 6 janvier à 19 h
 - Vœux au personnel : jeudi 7 janvier à 17 h
 - Prochain conseil municipal : mardi 2 février 2010.
 - Le Noël du personnel communal : samedi 19 décembre. Madame NAPOLY précise que cette année, une comédie musicale est proposée aux enfants en 2^{ème} partie de spectacle, préparée et jouée par les parents

- Monsieur TURCK :
 - Fait le bilan de l'opération Téléthon organisé le 5 décembre au cours de laquelle environ 4.500 € de dons ont été recueillis.
 - Fait part des résultats du concours de vitrines : le 1^{er} prix de la ville a été remporté par le magasin de toilettage Artémis situé dans la galerie commençante de la Châtaigneraie et le prix de l'intercommunalité a été remporté par la boutique Phil et retouches situé au Domaine Saint-François d'Assise.

- Madame NAPOLY
 - Informe de la réussite de la Première Fête de l'Hiver organisée le 5 décembre sur le parvis de l'hôtel de ville ainsi que de la 5^{ème} saison de la Route des Contes intitulée « Les mille et une nuits » du 18 novembre au 16 décembre.

- Madame DUCHESNE
 - Rappelle le dîner solidaire organisé le samedi 19 décembre, salle Caravelle et invite les élus à venir partager l'apéritif avec les convives et remercier les bénévoles des associations caritatives qui œuvrent tout au long de l'année auprès des personnes isolées ou en difficulté.

- Madame DELAIGUE
 - Demande si la date de fin des travaux de l'autoroute est connue, notamment le goudronnage et la remise en fonction du tourne à droite.
Réponse Monsieur BARATON : la fin des travaux et les embellissements sont attendus pour le début du printemps.

- Madame RAUNET
 - Demande des nouvelles au sujet de la demande de mise en place de panneaux indicateurs supplémentaires à la sortie de l'autoroute A13 pour signaler les différentes routes menant à La Celle Saint-Cloud
Réponse Monsieur BARATON : La DDE sera à nouveau saisie de cette situation.

➤ Madame RAUNET

- Demande si des mesures sont prises sur la ville pour les SDF en période de grand froid.

Réponse Madame DUCHESNE : Le plan hivernal est activé avec l'ouverture de la salle Caravelle et la recherche de chambres d'hôtel. Les tournées de la « Maraude » de la Croix Rouge ont également commencé.

➤ Monsieur DELCOURT

- Demande que la Mairie contrôle si les travaux dans les logements réalisés par la SIEMP sont effectués dans de bonnes conditions, des locataires se plaignant de nuisances.

Réponse Monsieur le Maire : Un point sera fait avec la SIEMP avant la fin de l'année.

- Demande la liste des réunions de conseil municipal pour l'année 2010.

Réponse Monsieur le Maire : Elle sera transmise au conseil municipal du 2 février.

Le Maire

Olivier DELAPORTE
Conseiller général